

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PERPÉTUE
M.R.C NICOLE-YAMASKA

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE
RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-07 RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES
BÂTIMENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PERPÉTUE

Le 1^{er} octobre 2025, le Conseil de la municipalité de Sainte-Perpétue a adopté le
projet de règlement 2025-07 visant à ajouter aux règlements d'urbanisme, un
règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général et
secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Perpétue, qu'une commission,
formée des élus du conseil municipal, tiendra une assemblée de consultation
publique à la date, heure et lieu suivant :

Date et heure : lundi, 10 novembre 2025 à 18h00

Endroit : 2197 rang Saint-Joseph, Sainte-Perpétue

Au cours de cette assemblée, la Commission expliquera le projet de règlement
2025-07 et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer

Fait et donné à Sainte-Perpétue, ce 3e jour du mois d'octobre 2025.



GUY DUPUIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRESORIER